**Procès-verbal 21/22 - 5**

**Conseil de Ligue**

**Vendredi 1er Avril à 19h en Visio conférence**

Présents : Angenon Nico, Brion Jean-Jacques, Chilon Jean-Paul, Dodu Adrien, Ferre Benjamin, Francisco Marie, Ollivier Stéphane, Pacaud Jean Luc, Pinault Laurent, Quetard Thierry, Scolan Alain, Simon Bruno, Thibert Bernard Vachet Sylvie,

Invités : Bardin Romain, Métaireau Nicolas,

Excusés : Bard Claude, Bernat Cyril, Casy Michel, Dutour Gérard, Girard Noémie, Philippeau Florian, Piau Patrick, Pion Véronique, Quignon André, Vallée Thomas, Violleau Dominique

Absent : Maupu Jacques.

1. Adoption des Procès-Verbaux :  
   - Conseil de Ligue du 26 Février 2022 : Il est adopté par 13 voix pour et 2 abstentions.

- Bureau du 23 Mars 2022 : il est adopté par 7 voix pour après la correction faite par Benjamin Ferré sur la date de ce bureau.

1. Informations du Président :

- Beaucoup de visio-conférences dont la dernière celle de la commission des Finances.

- Lors de l’Assemblée Générale du CROS CVL, Georges Barbereau a été honoré comme l’un des dirigeants de l’année 2021. Lors de son intervention il a été brillant et a été salué chaleureusement pas l’ensemble de l’Assemblée.

- De nouvelles licences vont être créées pour la future saison. 5 types seraient à l’étude dont celle pour les dirigeants.

- Les organisations fédérales 2022/2023 vont bientôt être validées. Il manque quelques réponses pour cette publication officielle. La Ligue devrait avoir une manifestation nationale en Eure et Loir.

1. Informations du CTN :

- Nicolas Métaireau détaille son power point et les actions depuis le dernier Conseil de Ligue.

L’écriture du PPF est en cours. Il y a 5 athlètes listés en Centre Val de Loire : Audrey Zarif, Lilian Bardet, Titouan Morel Gonzales, Clémence Chevallier, Mathys Gremillon Bachelet.

- Recrutement des pôles - La procédure est lancée sur la plateforme PSQS avec une date limite d’inscription au 25 avril 2022. Pour le recrutement régional il y aura 12 jeunes en espoirs et 10 en section d’excellence avec un fonctionnement à finaliser avec la Ligue, le TT Joué et la 4S Tours.

- Calendrier – en lien avec la Commission Sportive il a travaillé à l’élaboration du calendrier qui sera validé par le Conseil de Ligue dans les questions diverses, lequel sera à nouveau présenté pour les derniers ajustements à l’ETR.

1. Tableaux de bord – Indicateur financier - Licences :

Ce point a été abordé en priorité car Adrien Dodu suit ce conseil depuis son véhicule en se dirigeant vers Le Creusot pour une compétition handisport. En introduction il confirme, que contrairement aux propos qui lui avaient été rapportés, tout est sous contrôle avec un déficit moins important que le prévisionnel.

Marie Francisco détaille les ventes et les produits ainsi que les achats avec des subventions en augmentation. Jean Paul Chilon surenchérit en confirmant que si le déficit de la saison est réduit de 25 000 € à 21 000 s’interroge sur l’utilisation du Fonds de Solidarité de 40 000€. L’aide COVID de 6€ par licence traditionnelle représente à peu près 30 000€. En conclusion elle remercie la commission Thierry Quetard et Adrien Dodu ainsi qu’Isabelle Bahain pour le travail préparatoire.

Jean Paul Chilon ajoute que pour 2022/2023 il ne devrait plus y avoir de demandes ponctuelles et souhaite que chaque responsable se projette davantage. Chaque commission doit être plus visionnaire. En commission des finances un tableau a été préparé et sera à compléter et si des nouvelles actions se font jour, il faudra les argumenter. Elle présente ledit tableau et son fonctionnement et devra être retourné fin mai pour le Conseil du 18 Juin. Nico Angenon s’inquiète de la recrudescence des demandes de clubs. Pour Jean Paul Chilon il faudra anticiper sauf si la Commission Développement le prévoit et l’inscrit à son budget.

Thierry Quetard demande comment le remplir et par rapport à quelle année de référence. Pour Nico Angenon l’auto arbitrage entre tous sera nécessaire. La Commission des Finances aura-t-sur les frais du siège pour faciliter la projection de chaque commission. Thierry Quetard entend bien qu’il faille plus d’anticipation mais s’étonne de l’acquisition des maillots, de la commission féminine sauf si cela rentrait dans son budget!

Indemnités Kilométriques : Bruno Simon avait alerté le Président par rapport à la hausse des carburants et quelques alertes de dirigeants. L’idée était de revaloriser le barème, mais depuis l’état et les compagnies pétrolières comme les distributeurs se sont engagés pour proposer des baisses. Jean Paul Chilon propose de ne rien changer pour la fin de saison. Nico Angenon rappelle que l’augmentation est sensible et peut freiner de plus en plus d’arbitres et/ou dirigeants. Adrien Dodu estime que l’augmentation des indemnités kilométriques aura un faible impact pour les personnes concernées.

Il faut l’intégrer pour le prévisionnel 2022/2023 révisé. L’utilisation du Cerfa sera privilégiée.

Pour finir ce point 4 et concernant le tableau de bord, Bruno Simon signale qu’il ne souhaite pas être le référent paiement en ligne car il n’en a pas la compétence technique. Nico Angenon se propose pour aller plus loin et Bruno Simon dans ces conditions veut bien faire partie du groupe de travail en tant que Secrétaire Général.  
Enfin sur ce point 4 Romain Bardin donne quelques précisions sur les statistiques des licences par rapport à la saison 2018/2019 à la même date du premier avril. La perte des licences traditionnelles est sensible et aura forcément un impact financier pour la Ligue ( - 700 licences). Les pertes sont plus importantes sur les seniors et vétérans. Il faudrait travailler sur ces publics. Un projet de nouvelles licences avec de nouveaux produits est à l’étude par la commission fédérale de développement. Laurent Pinault signale aussi que le turn-over est important et que le passage de promotionnelle en traditionnelle n’est pas si simple pour des raisons diverses (disponibilités-calendrier, etc.). On devrait avoir l’envie de transformer les promotionnelles en traditionnelles et des ligues ont expérimenté ce passage lors d’une compétition. Il faut fidéliser et trouver un service et un produit. Philippe Lebon donne comme exemple le balbutop 41 où quelques licences ont été transformées. L’effet Coupon Sport et autres dispositifs ont donné un coup de pouce.

1. Ressources Humaines - Emplois :

Jean Paul Chilon rappelle le contexte sur les deux embauches et les tâches à pourvoir comme elles ont été définies. Pour faire suite au bureau du 23 mars et à différents travaux, ce dossier est présenté et Romain Bardin qui explique le power point et les différentes opportunités.

- Poste Administratif avec un mi-temps en CDI. Jean Paul Chilon rappelle ses craintes par rapport à la FFTT, dont l’organisation qui se précise, qui va se retourner vers les Ligues pour développer ses actions, sans oublier les Jeux Olympiques et Paralympiques qui vont multiplier les animations ou appels à projets.

- Poste Technique avec un plein temps en CDI. Initialement il était envisagé un mi-temps mais comme cela a été expliqué en Bureau ce poste est lié aux possibilités d’aides et de financements.

Laurent Pinault demande si les postes des référents détection sont menacés? Il lui est répondu par la négative en rappelant la répartition du temps de travail et ses missions à la fois technique et de développement. Il sera proposé des postes en apprentissage. Il a été répondu par la négative pour une alternance en communication auprès de l’école du Cercle Digital. Pour l’apprentissage auprès des pôles ce sera pour un apprenti BEJEPS Activités Physiques. A la question posée par Thierry Quétard, il lui est répondu qu’il y a 2 candidats.

Le dossier est présenté dans son intégralité en un seul vote pour les trois postes.

Projet adopté à l’unanimité soit 13 voix pour. Adrien Dodu ayant quitté la réunion avant ce point.

1. Développement - Mutualisation :

Comme le signale Benjamin Ferré, la rentrée se précise et nous devons nous préparer pour mieux fonctionner la saison prochaine pour les pôles et la mutualisation proposée. Il n’y a pas de pertes sur les effectifs des pôles mais l’encadrement des 15/18 ans sera plus complexe. A noter aussi la modification des championnats de France avec la création d’une nouvelle année de juniors J 4 – U19. Il existe une prise de conscience pour plus travailler ensemble, ce qui est appréciable. Nico Angenon précise que la mutualisation Ligue et Comités Départementaux avance peu. Jean Paul Chilon souligne le climat de travail apaisé lors de la réunion à laquelle il a participé et il remercie tous les acteurs qui travaillent sur ce dossier.

1. Commission des Organisations – Titres Nationaux/TOP 10 Jeunes 2022/Minicom’s :

Minicom’s – le dossier est en cours, l’épreuve est au calendrier fédéral et déjà certains veulent se positionner. Après les vacances d’Avril nous enverrons une deuxième information aux ligues et comités suite à nos vœux pour 2022 qui annonçait cette organisation sur Barjouville.

Top 10 Européen Jeunes 2020 – la première réunion va avoir lieu fin avril et les demandes de subventions vont être faites prochainement! Bruno Simon avait quelques inquiétudes par rapport au conflit entre la Russie et l’Ukraine. En effet le Président de l’ETTU est russe comme les 4 partenaires majeurs. Jean Paul Chilon a téléphoné au Président Fédéral, Gilles Erb, qui l’a rassuré en lui disant que ce n’est pas bloquant en l’état actuel. Le dossier sera lancé prochainement.  
Titres par Equipes à Bourges – Cette manifestation est compliquée compte tenu de l’état des salles du CREPS. Nous ne disposons des espaces demandés et certains ne sont plus adaptés (pas de gradins, éclairage insuffisant, etc..) Une dernière demande a été faite et sans une réponse favorable nous serions obligés d’annuler cette manifestation. Si nous n’avons pas de réponse au 4 Avril nous relancerons l’équipe d’accueil du CREPS.

1. Points Divers – Tour de Table :

- Dates : Bruno Simon informe que deux dates posent problème. Le 18 juin a été programmé le prochain Conseil de Ligue à Salbris. Ce même jour se tient l’Assemblée Générale du Comité d’Indre et Loire. Il va être demandé au club d’Azay le Rideau d’accueillir ce Conseil de Ligue à partir de 14h30. Le samedi 27 août le Comité du Loiret organise Place du Martroi à Orléans une étape du Ping Tour. Nous avions planifié la première réunion de Conseil de la saison 2022/2023 dans le Loiret. Cela ne peut pas convenir aussi il est proposé de faire cette réunion le dimanche 28.  
- Arbitres : Bernard Thibert nous ayant quittés, Il est proposé au vote du Conseil les JA et Arbitres suivants formés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prudhomme | Olivier | JA1 |
| Agbodjan | Elias | AR |
| Mauguen | Yann | AR |
| Neilz | Cathy | AR |
| Klein | Samuel | AR |
| Adam | Florine | AR |
| Batailleau | Eloa | AR |
| Lamourette | Jérémy | JA3 |
| Richer | Nicolas | JA1 |

A l’unanimité ils sont validés.

- Demandes des clubs : Elles sont de plus en plus nombreuses. Quel est l’intérêt à cette multiplication essentiellement en Indre et Loire? De telles demandes seront à présenter lors des appels à projets si les clubs le souhaitent. Laurent Pinault demande si lesdits clubs ont fait une demande ANS. Si ce n’est pas le cas pour lui le dossier est clos.

- Calendrier 2022/2023 : Il a été préparé par la Commission Sportive et le CTN. Jean Jacques Brion, qui a accompagné ce projet d’une note donne quelques commentaires et la proposition à faire pour les inter-comités. Le choix 1 est privilégié. L’ETR du 5 avril devra valider les derniers choix. Le calendrier est adopté par 11 voix pour.

- Développement et ANS : Romain Bardin présente la campagne ANS 2022 et différents points d’étape sur le développement. Il précise suite à la certification Qualiopi, la FFTT souhaitait connaitre notre position pour utiliser le platrforme Dendréo dont le coût mensuel est de 60 €. El Conseil de ligue refuse.  
- Tour de table : Stéphane Ollivier rappelle qu’il est en désaccord avec la Ligue pour la facturation actuelle forfaitairement des 4 tous du Critérium Fédéral. Il lui est rappelé une nouvelle fois qu’aucune réponse positive ne peut lui être apportée comme le confirme jean Jacques Brion en rappelant l’article 1 du Critérium Fédéral et que de nombreux départements ouvrent des inscriptions pour le deuxième ou le troisième tour en réglant l’intégralité de l’engagement fixée par la FFTT.

Sans autre intervention, Jean Paul Chilon clôt cette réunion après avoir remercié les différents participants et notamment celles et ceux qui sont intervenus pour la qualité des dossiers et donne rendez-vous à tous le 18 Juin à Azay le Rideau(37)

Fin de la réunion à 21h43.

.